

**Zeitschrift:** Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker  
= Bulletin / Association des Actuaires Suisses = Bulletin / Association of  
Swiss Actuaries

**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker

**Band:** 63 (1963)

**Vereinsnachrichten:** Procès-verbal de la 54e assemblée générale ordinaire du samedi 13  
octobre 1962

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Procès-verbal**  
**de la 54<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire**  
**du samedi 13 octobre 1962**

En l'absence de M. le Prof. Ernst Zwinggi, président, en congé de convalescence, M. le Prof. Hans Wyss, vice-président, ouvre l'assemblée à 10 h. 15, dans le Grill-Room du Palais de Beaulieu à Lausanne, en présence de 170 membres. L'Agence télégraphique suisse assure le service de presse.

Le président adresse des vœux de guérison à M. Zwinggi et salue la présence de nos membres d'honneur, MM. les Prof. Marchand, Saxer, Alder et Jéquier, ainsi que des membres venus de l'étranger, MM. Albers (Köln), Becker (Hamburg), Benenson (Tel Aviv), Gugumus (Köln), Haerlen (München), Malinski (Neuilly-sur-Seine), Mayerson (Ann Arbor), Schirmer (Stuttgart), Wünsche (Berlin).

Il donne connaissance de diverses excuses et lit la lettre de M. Austerbe, empêché de se joindre à nous comme d'ordinaire.

**Ordre du Jour**

**1. Rapport du Président**

M. Wyss rappelle d'abord le souvenir des membres décédés: MM. Antonio Huerta Peña (Madrid), Theodor Pfister (Zurich), Ulysse Robert (Zurich), Eduard Meyer (Bâle). L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Le rapport présidentiel signale les changements intervenus au Conseil de direction des Congrès internationaux d'actuares et résume l'activité de celui-ci, ainsi que celle de l'Association internationale de la sécurité sociale et de la section «Astin».

Il présente nos meilleurs vœux à la Société de droit des assurances qui s'est créée l'année passée.

A l'occasion du 300<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Blaise Pascal, M. Wyss rappelle son œuvre. Il évoque également le 200<sup>e</sup> anniversaire de «The Society for Equitable Assurances on Lives and Survivorships» Londres, première société d'assurances créée selon les principes de la technique moderne, puis il passe à l'examen de deux problèmes particuliers :

- I. Le choix des méthodes de financement est un sujet délicat qui pose un problème de conscience à l'actuaire. Celui-ci se doit d'attirer l'attention sur les conséquences d'un financement différé. Nos «Principes applicables à l'expertise technique des caisses de prévoyance» sont parfaitement clairs. A l'actuaire de les appliquer scrupuleusement. Différer le financement est une question politique et morale.
- II. L'Assurance fédérale vieillesse et survivants (AVS) fait l'objet d'une campagne politique caractérisée par de nombreuses interventions parlementaires et par deux initiatives populaires. A ce sujet, des affirmations tendancieuses et souvent fausses sont exprimées. Le système de notre AVS est fréquemment méconnu. M. Wyss lance un appel aux actuaires pour qu'ils éclairent leurs compatriotes.

## **2. Procès-verbal de la 53<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire**

(Volume n<sup>o</sup> 62, fascicule I, page 8, du Bulletin)

Ce procès-verbal est accepté sans discussion.

## **3. Comptes de l'exercice 1961**

(Volume n<sup>o</sup> 62, fascicule I, page 7, du Bulletin)

Notre caissier, M. Wunderlin, rappelle que les frais d'impression du Bulletin expliquent les fluctuations de nos dépenses et constituent le principal souci du comité.

Les comptes ont été vérifiés par MM. Faesi et Bichsel qui en certifient l'exactitude. Ils sont adoptés sans discussion.

#### 4. Election d'un membre de la «Commission des principes»

M. le Prof. Jéquier, membre de la commission, est démissionnaire. Le président le remercie de sa longue participation.

M. le Prof. Urech est proposé par le comité. Aucune autre présentation n'est faite et l'élection a lieu par acclamations.

#### 5. Election des réviseurs des comptes pour l'exercice 1962

MM. F. J. Bucher et H. Meili de Winterthour sont élus.

#### 6. Admission de nouveaux membres

Les candidats suivants, présentés dans les formes statutaires, sont admis à la quasi-unanimité au scrutin secret:

MM. Marcel Bardola, Zurich  
Ernst Bösch, Zurich  
Louis P. Buol, Berne  
R. Crelier, Zurich  
Raymond Dessingy, Neuchâtel  
Françoise Fonjallaz-Chossat, Peseux  
Rudolf Fuchs, Bâle  
Adolf Jucker, Zurich-Zollikon  
Klaus Kruhl, Winterthour  
Karl Küstahler, Zurich  
Alex Lee, Zurich  
Rudolf Meisch, Hambourg  
Jean-Pierre Melchner, Lausanne  
Pierre Olgiati, Paris  
Jacques Pasche, Lausanne  
Rudolf Ruprecht, Berne  
Mohamed Sala Sedky, Berne  
Roger Selschotter, Bruxelles  
W. Spengler, Bâle  
Alfons Stocker, Zurich  
Jean-Pierre Vogel, Vevey  
A. David Wilkie, Zurich.

## 7. Divers

La parole n'est pas demandée.

## 8. Rapports

- a) M. Jean-Pierre Melchner parle avec à-propos de l'«Etablissement de tables actuarielles cohérentes». Il s'agit de calculer les tables avec précision, sans décimales inutiles, en particulier en vue de la détermination de la prime relative à un capital de fr. 100 000 ou d'une rente de fr. 1000.

Cet exposé, applaudi, ne donne pas lieu à discussion.

- b) M. le Prof. Féraud: «Méthode des perspectives démographiques et financières dans l'assurance collective.»

L'orateur commence par passer en revue sommairement un certain nombre de problèmes d'actualité qui lui paraissent devoir s'imposer à l'attention des actuaires:

- 1° Les mathématiques «modernes» entraînent de profondes modifications de l'enseignement. Y aura-t-il un jour deux sortes d'actuaires parlant des langages mathématiques différents? Quelles conséquences faut-il en tirer pour l'enseignement des sciences actuarielles?
- 2° Les actuaires peuvent se targuer d'avoir été les premiers à faire systématiquement de la «recherche opérationnelle». A l'heure actuelle toute recherche opérationnelle dans le domaine de l'assurance doit passer par l'actuariat.
- 3° Le recours à la statistique mathématique joue déjà et jouera encore davantage un rôle considérable en actuariat. Par exemple le choix rationnel entre deux tables de mortalité pose un problème de «vérification d'une hypothèse» qui peut être rattaché à la «théorie des jeux».
- 4° Les machines électroniques conduiront-elles à une transformation de l'actuariat et notamment de son enseignement? Dans quelle mesure rendront-elles superflus les nombres de commutations?
- 5° Les assurances collectives ne font-elles pas figure de parent pauvre dans l'enseignement des sciences actuarielles? Ne devrait-on pas leur faire une plus grande place?

6° Le « libre passage » (qui n'est pas libre et n'est pas toujours un passage !) attend sa réalisation.

7° Le contrôle et la surveillance des caisses de pensions sont-ils suffisants en Suisse ?

Ces questions préliminaires pourraient nourrir des journées de discussions. Faute de temps, elles ne peuvent être qu'effleurées par quelques membres : MM. Malinski, Alder, Nolfi et Wegmüller.

Puis M. Féraud entre dans le vif de son sujet et expose dans ses grandes lignes la méthode des perspectives démographiques et financières d'après un mémoire en cours d'impression (comptes rendus de la troisième conférence internationale des actuaires et statisticiens de la sécurité sociale).

L'assistance l'applaudit vivement et l'assemblée est levée à 13 heures.

L'apéritif est offert aux membres par les deux sociétés d'assurance vie de la place de Lausanne. Il est suivi d'un repas fort bien servi au Restaurant du Rond-Point de Beaulieu. Au dessert, M. Wyss remercie spirituellement les deux sociétés lausannoises et donne la parole à M. Devrient, administrateur-délégué de La Suisse qui répond au nom de cette compagnie et de la Vaudoise-Vie.

Enfin, une visite facultative aux travaux de l'Exposition nationale sous la direction de M. Paux, secrétaire général de celle-ci, permet de se rendre compte de la conception et des travaux gigantesques entrepris pour sa réalisation.

Le secrétaire :

*M. Haldy*

